

Zeitschrift: Mémoires et observations recueillies par la Société Oeconomique de Berne
Herausgeber: Société Oeconomique de Berne
Band: 5 (1764)
Heft: 1

Artikel: Mémoire sur l'état du commerce et des arts dans le bas-Aargau
Autor: Wydler, J.L.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-382585>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

I I.

M É M O I R E

SUR L'ETAT DU COMMERCE
ET DES ARTS

dans le bas - Aargau.

Présenté à la Soc. Oecon. d'Aarau;

P A R M.

J. L. WYDLER

Capitaine &c,

11
M É M O I R E

sur l'état du commerce
et des arts

dans le bas - Argonne.

Présenté à la Soc. Econ. d'Artois.

P A R M.

J. L. WYDLER

Capitaine &c.



DE L'ETAT

*Du commerce & des arts dans le
bas-Aargau.*

§. I.

*De l'utilité & de la nécessité du commerce &
des arts.*

LES arts préparent la matière, que produit le pays, ou celle que l'on tire de l'étranger, & le commerce apprend la manière de débiter avantageusement ce que le pays fournit, & de tirer parti de l'industrie. Les arts, & le commerce réunis, servent ainsi à nous procurer avec profit de l'étranger les choses qui nous manquent & dont nous avons besoin. Pour sentir cette double vérité, il n'est pas nécessaire de fixer notre attention sur ce qui se passe dans les autres pays. Notre territoire fournit suffisamment de preuves, qui font connoître le grand avantage de la réunion de ces deux objets.

A la vérité nous n'avons pas des mémoires assurés qui puissent nous faire connoître par comparaison notre état précédent ni même

notre état présent : cependant il ne me sera pas difficile d'indiquer des changemens en assez grand nombre, & divers bons effets qui en ont été les suites, afin de dissiper les préjugés qu'on pourroit encore avoir contre le commerce & les manufactures.

Depuis que le commerce & les arts ont augmenté dans le *bas-Aargau*, on y a vu le nombre des habitans se multiplier à proportion. C'est ce qui paroît d'une manière sensible par les rôles militaires. Nous avons quelques villages nouvellement fondés ; d'autres qui se faisoient à peine remarquer sont devenus très considérables. Et il ne faut pas en être surpris, puisqu'on rétablit volontiers, & que les familles s'augmentent constamment par tout où l'on peut aisément se procurer les denrées de première nécessité : tandis que les lieux où l'on ne se procure qu'avec peine ce qui sert au soutien de la vie, sont pour l'ordinaire abandonnés par les habitans qui vont ailleurs chercher fortune. De même quelle différence ne remarque-t-on pas, entre l'état actuel de l'agriculture dans ce pais, avec son état précédent ? Plusieurs endroits, couverts autrefois de buissons, ou mal cultivés, sont maintenant convertis en champs ou en prés de très grand rapport. C'est ainsi que la population, le commerce & l'agriculture se favorisent réciproquement. Le nombre des habitans augmente la consommation des denrées, & plus les produits, les richesses, l'industrie

& la main d'œuvre se multiplie, plus aussi l'agriculture doit prospérer.

On a encore lieu d'y remarquer un changement très sensible dans le génie & l'industrie des habitans. Le commerce donne occasion de se répandre dans l'étranger, il attire les richesses du dehors, il procure une plus grande facilité de cultiver les sciences; & par une suite nécessaire, il aiguise l'esprit, il augmente la sagacité en même tems qu'il adoucit les mœurs.

Je n'ignore pas que quelques personnes attribuent aux arts & au commerce divers mauvais effets. On se plaint qu'ils font négliger la culture des terres, qu'ils produisent le luxe, le mollesse & l'avarice. Mais on se trompe; ou du moins on donne dans l'exagération. A l'égard de l'agriculture, il est démontré qu'elle doit nécessairement augmenter par tout où les habitans se multiplient, & s'il y a de la négligence dans la culture de certaines terres, il faut en chercher d'autres causes; & pour l'ordinaire, ce dépérissement vient de ce qu'on manque de bons réglemens, puis qu'on remédieroit bientôt à ce vice en employant des moïens convenables.

Quant à la vie molle des habitans, on en dit beaucoup plus qu'il n'y a; & la différence qu'il pourroit y avoir à cet égard entre nos laboureurs & nos artisans, est généralement
peu

peu sensible; vû que le plus grand nombre de ces derniers s'addonnent comme les premiers aux travaux de la campagne tout le tems de la bonne saison. Enfin quant à l'avidité du gain, dont on charge ceux qui s'appliquent au commerce, on ne peut disconvenir qu'il ne s'en trouve parmi eux qui n'observent pas tout ce que l'exacte probité exige, & qui même emploient quelquefois toutes sortes de moyens illicites pour s'enrichir. Mais doit-on attribuer au commerce les vices qu'y apportent les ames basses & viles, comme il y en a dans tous les états? Ne pourroit-on point reprimer la fraude, & châtier avec plus de soin qu'on n'a fait jusqu'ici les obliquités & les injustices, qui se commettent? J'en dis autant de la dissolution, de la débauche & du penchant au luxe, que plusieurs font découler du commerce. Il est d'ailleurs permis à chaque condition de se procurer une certaine aisance; pourquoi donc le trouveroit-on mauvais au commerçant plutôt qu'à d'autres? Mais cette accusation d'avarice & de fraude, qu'on forme contre le négociant ne viendrait-elle point, de ce qu'il vaque à ses affaires en plus grande partie ouvertement, tandis que les autres peuvent mieux couvrir leurs fraudes & leurs tromperies?

Je dis plus, il est manifeste que le commerce & les arts suivant notre constitution présente sont d'une nécessité indispensable pour
tous

tous ceux qui ne peuvent pas se procurer le nécessaire par la culture des terres, ou par les emplois, qu'ils tiennent du souverain, ou qui ne peuvent vivre de leurs rentes. Or comme les habitans de nos villes manquent pour la plupart de ces moïens, qu'il en est très peu qui possèdent assez de fonds pour s'entretenir; qu'un plus petit nombre encore peuvent obtenir des emplois un peu lucratifs, & que le nombre de ceux qui peuvent se contenter de leurs rentes est fort petit: il faut de toute nécessité que plusieurs s'appliquent soit au commerce, soit aux arts: & comme d'un côté ces vocations exigent des avances considérables, & que d'un autre elles exposent par le commerce avec l'étranger à de grands risques, il est juste que les négocians & les manufacturiers soient plus favorisés que les paisans, qui peuvent gagner leur vie avec plus de facilité, & moins de risques, & qui même retirent de grands avantages d'un commerce florissant, puisqu'il leur facilite le prompt écoulement & le débit de leurs denrées.

§. 2.

Des produits & des avantages que le pays fournit.

Dans les années communes nos terres rapportent suffisamment de bled pour notre usage, & dans les années abondantes nous en avons

avons du superflu. Nous tirons encore de nos terres diverses autres sortes de graines, & de plantes, mais à peine pour la consommation du pais. On y cultive aussi du chanvre & du lin, on y recueille des huiles de lin, de navette, & de pavot. Nous avons des brasseries. Mais ces divers articles ne servent qu'à la consommation des habitans, & ils n'entrent point dans le commerce d'exportation.

Les vignes du territoire rendent assés de vin en blanc & en rouge pour l'usage domestique; mais comme la plupart de nos vins sont de petite qualité, on fait venir des vins de Neuchâtel, du pais de Vaud, de la Côte, & de la Vaux pour les cabarets. On fait aussi de l'eau de vie, mais il en sort peu du pais.

Nos jardins fournissent en général toutes les plantes nécessaires, & tous les fruits, dont nous avons besoin.

On élève parmi nous beaucoup de bétail; le commerce que nous en faisons consiste principalement à acheter de nos voisins du gros bétail à cornes & du petit bétail, maigres, qu'on engraisse pour l'usage des habitans, & même lorsque les circonstances le permettent, pour trafiquer dans l'étranger, quelquefois en assés grande quantité. Nous avons suffisamment de lait, mais le beurre & le fromage nous manquent, & nous sommes obligés de le tirer du haut *Aargau*. Le bétail consommé dans

dans le païs nous fournit aussi diverses sortes de peaux & de cuirs que nous préparons nous-mêmes, tant pour notre usage que pour l'étranger, quelquefois nous en envoions dehors de non préparées. Nous avons des laines & des cornes, mais en petite quantité. On élève peu de chevaux, & ceux qui nous sont nécessaires pour les voitures, ou pour d'autres usages, nous les tirons la plupart du dehors.

Nos forêts ne nous donnent pas assés de bois pour bâtir & pour bruler, & nous avons peu de charbon : aussi sommes nous obligés de tirer de nos voisins de l'un & de l'autre pour nos fabriques & nos forges. Nous en tirons aussi des plantes de sapin qui nous viennent par radeaux de l'*Emmenthal*, la plupart pour ouvrage de menuiserie. L'écorce que fournissent nos bois suffit à peine pour nos tanneurs.

Outre ces divers produits, le païs fournit plusieurs espèces de gibier, du fauve, & du poisson, de même que quelques pelléteries de bêtes sauvages & domestiques.

Notre païs fournit encore diverses sortes de pierres, soit pour la chaux, soit pour bâtir : nous en avons pour les meuniers & les émouleurs.

Nous trouvons diverses espèces de terres pour les potiers, les tuilliers, & les plâtriers
ou

ou gypfiers ; mais de toutes ces matières on n'en exporte que fort peu, ou plutôt rien du tout.

La situation de notre territoire procure par le moïen des voitures, qui amènent les marchandises du dehors, quelques profits à nos voituriers, à nos bateliers, à nos maréchaux, nos felliers, nos cordiers, nos charrons, nos cabaretiers, nos boulangers, &c. Mais comme presque toutes les marchandises sont voiturées par des étrangers, le gain qui nous en reste n'est pas considérable.

Nous avons dans le balliage de *Biberstein* des mines de fer, mais ce sont des étrangers qui les exploitent, & ils ne fournissent que quelques journées à nos manœuvres. Le lavage de l'or procure aussi de tems en tems quelque profit à de pauvres gens, mais il n'est ni continuël, ni considérable.

Pour ce qui est des bains qui, pour leurs vertus sont recherchés par les étrangers, & qui peuvent rapporter quelque gain par la consommation des denrées, nous n'en connoissons qu'un, qui est le bain d'*Habspourg*, ou de *Schinznach*.

On peut encore ajoûter à ce que nous venons de dire, toutes les professions & les divers métiers qui ne retirent le profit qu'ils font, que des habitans du païs, & qui n'appartiennent pas à la description des arts, qui ont rapport
avec

avec l'étranger ; comme sont, les boulangers, les bouchers, les cordonniers, les tailleurs, les charpentiers, les maçons, les couvreurs, les vitriers, les maréchaux & d'autres semblables qu'on trouve suffisamment tant dans les villes que dans les villages.

De tout ce que nous venons de remarquer, on peut se former une idée générale de nos revenus, & jusqu'où peuvent s'étendre nos moyens de subsistance, indépendamment du commerce & des arts. D'un côté on voit combien il nous manque de choses d'une nécessité absolue, que nous sommes obligés de tirer de dehors, & de l'autre que notre superflu, qui ne consiste qu'en gros bétail, ne sauroit suffire pour nous procurer ce qui nous manque : en sorte que le territoire que nous occupons seroit bientôt ruiné & dépeuplé sans le secours des arts & du commerce.

Nous possédons incontestablement sur plusieurs autres pays un double avantage, non-seulement nous sommes exempts d'impôts & de capitations, mais encore nous ne sommes pas exposés aux calamités de la guerre. Il semble donc que nous devrions avoir à l'égard du commerce une préférence marquée sur nos voisins, & même pouvoir donner nos ouvrages à plus bas prix que tous les autres peuples. Mais il se présente deux obstacles qui diminuent beaucoup nos prérogatives ; l'un est
la

la situation de notre pais; l'autre est le prix ordinaire de nos denrées, car il ne s'agit pas du prix, auquel elles sont depuis quelques années, qui ont été très abondantes.

Au premier égard, notre situation est très défavorable au commerce. Nous sommes éloignés de la mer, & la plupart des matières ou des marchandises, qui nous viennent de l'étranger, en crû, ou que nous envoyons au dehors ouvrées, se voient par terre. Le transport & les péages considérables, font ainsi hausser leur prix, & par là même nous n'avons que très peu de gain à espérer lorsque pour ces marchandises nous nous trouvons en concurrence avec les Allemands, les François, les Anglois & les Hollandois,

Au second égard chacun sait que par tout où les denrées sont à bas prix, les ouvriers sont moins chers. Les Allemands & les François ont ainsi sur nous un très grand avantage, qui peut les dédommager des impôts, dont nous sommes exemts.

Cette cherté de nos denrées vient peut-être de la trop grande quantité de constitutions de rente qu'il y a dans le pais; au point que le païsan ne possède pas la plus petite pièce de terre, qui ne soit hypothéquée au moins pour sa valeur & souvent beaucoup au delà, en contravention des ordonnances souveraines, qui ne permettent d'hypothéquer une portion de terre que pour les tiers de sa valeur.

Or

Or comme le païsan est obligé de prendre sur son produit un intérêt considérable, il ne peut se tirer d'affaire qu'en haussant le prix de sa denrée; mais il ne trouveroit pas des acheteurs si les commerçans & les manufacturiers n'étoient pas en état par leurs gains à en paier ce haut prix.

§. 3.

Des manufactures de chanvre & de lin.

On cultivoit ci-devant dans notre territoire, une grande quantité de chanvre & de lin, mais à présent à peine en fournit-il pour l'usage des habitans: aussi en fait-on beaucoup venir de l'*Alsace* & du *Palatinat*: on ne sauroit assez dire la perte que nous cause le dépérissement de cette branche de culture. Non seulement le premier profit est par là tombé entre les mains des étrangers, mais encore il arrive souvent que nos manufactures ont de la peine d'en tirer du dehors, lorsque la disette, ou des tems de guerre les font rechercher de tout côté avec avidité.

Il ne seroit pas difficile de rétablir & de faire fleurir la culture du lin & du chanvre, & il y a tout lieu d'espérer que les soins patriotiques de la Société œconomique pour la perfection de l'agriculture, ranimera notre zèle & l'émulation qui nous manque, & ouvrira nos yeux sur nos véritables intérêts. On pour-

roit peut-être encore introduire avec succès la plante de *Virginie* qui produit de la soie. Suivant les relations que nous en avons, elle doit être aussi aisée à cultiver que le chanvre, & elle le surpasse pour la durée de la matière qu'elle produit, & lorsqu'elle est ouvrée, elle a toute la beauté & le brillant de la soie.

Le filage du chanvre & du lin a aussi beaucoup diminué parmi nous. On croit que le filage du coton en est la principale cause, parce que le profit est plus grand, & le déchet moins considérable, & que l'on peut employer son terrain à cultiver autre chose que du chanvre & du lin. Le fil que l'on file dans nos quartiers est pour la plupart grossier, & nos fileuses sont chères; c'est pourquoi nos fabriques les tirent du haut *Aargau*, où on le file beaucoup plus fin, & de la *Westphalie* & de la *Silésie* où il est plus beau encore. Il seroit donc très avantageux que nos gens apprissent non-seulement à mieux préparer le lin & le chanvre, mais encore à le filer à deux rouets à la fois, suivant la nouvelle méthode indiquée dans les mémoires de *Brétagne*.

Nous avons beaucoup de tisserans, mais ils ne fabriquent presque que des étoffes moitié lin, & moitié coton, que nous appelons *cozzones*, ils ne font que fort peu de toiles, en comparaison de ce qu'ils en faisoient autrefois, lorsqu'on cultivoit d'avantage le chanvre & le lin; car alors on en filoit beaucoup, &

on le travailloit pour en faire un article de commerce. Le tissu de nos toiles n'a pas encore le plus haut degré de perfection auquel il pourroit parvenir, & la plupart des étrangers nous surpassent pour le dessein, la finesse, la légèreté, le goût, l'œil & l'éclat.

Si l'on s'attachoit à mieux préparer le chanvre & le lin, à travailler un fil plus fin & plus uni, & si l'ouvrier emploïoit un meilleur empois, ou un chas mieux préparé, il est certain que nos étoffes ou nos toiles seroient plus belles & plus unies, & que nos étoffes quadrillées ou raïées conserveroient mieux la vivacité de leurs couleurs. On procureroit sans doute un très grand avantage au pais, en proposant des primes pour engager les manufacturiers à imiter les étoffes les mieux travaillées des étrangers. La nouvelle invention de fabriquer en même tems deux pièces de toile ne pourroit que nous être extrêmement avantageuse.

Pour ce qui concerne le blanchissage, nous avons dans notre territoire des blancheries publiques & des blancheries particulières (*) pour toutes sortes d'étoffes ou de toiles de

D 2

chan-

(*) Les blancheries publiques sont autorisées du Souverain, & les particulières ne peuvent blanchir que les toiles qui appartiennent au propriétaire, ou qu'il fait fabriquer pour son compte ou dans la fabrique.

chanvre, de lin & de coton. Elles sont très renommées, & elles donnent aux toiles une blancheur qui contribue beaucoup à leur débit dans l'étranger. Elles occupent d'ailleurs un très grand nombre d'ouvriers, & dépensent une grande quantité de cendres pour les lixiver. Une partie du bois nécessaire s'achète dans le territoire, & une partie se tire de nos voisins. Il en est de même des cendres dont le pays ne fournit pas une quantité suffisante. Il seroit très avantageux à notre commerce, si l'on s'appliquoit à perfectionner d'avantage nos blancheries, qu'on attrapât cet éclat & ce lustre que les étrangers portent plus loin que nous, & qu'on donnât à nos toiles plus de force, en ménageant le foulage qui les affoiblit considérablement.

La préparation de nos toiles destinées au commerce, consiste à leur donner de l'apprêt avec l'amidon, à les lisser, & à les plier, suivant la coutume usitée depuis long-tems. A cet égard, on devroit aussi s'attacher d'avantage à imiter la manière dont les étrangers, dans les célèbres manufactures, les préparent & les plient.

Les toiles que nous fabriquons sont unies, ou damassées, & ouvragées; elles ont plus ou moins de finesse & de largeur, on en fait du linge plein ou uni, & du linge de table. Nos païsans les travaillent; quelques uns cultivent eux-mêmes le chanvre, & le lin, ils le filent &

ils

ils en font de la toile ; d'autres achètent le fil tout préparé, quelques uns le font travailler par d'autres. Ils vendent aux marchands leur toile écrue, ceux-ci la font blanchir & préparer, & l'envoient eux mêmes chés l'étranger. Mais comme nos manufactures ne sont plus dans l'état de vigueur où elles étoient précédemment, nous faisons fabriquer dans le haut *Aargau* diverses sortes de toiles pour fournir à notre commerce.

Le débit de nos toiles étoit ci-devant très considérable : on en envoioit en *Angleterre*, en *France*, en *Espagne*, en *Portugal*, en *Italie*, en *Lorraine* &c. Mais comme dans presque tous les pais on a établi des manufactures, les nôtres ne peuvent qu'en souffrir beaucoup. En particulier l'entrée de nos toiles en *Angleterre* est entièrement arrêtée depuis que les *Irlandois* en ont porté si haut le commerce, & que l'impôt sur les toiles étrangères a été si fort augmenté. Les manufactures d'*Allemagne* nous causent aussi beaucoup de préjudice, parce que leurs toiles, & particulièrement celles de *Silésie*, sont préférées aux nôtres, à cause de leur éclat & de leur finesse, & qu'ils peuvent, étant plus à portée de la mer, les fournir à meilleur compte.

En *France*, où l'on recherche encore les toiles épaisses, bien fournies & solides, le débit des nôtres est assez considérable en tems de paix, mais comme on s'applique extrême-

ment à perfectionner dans ce royaume cette manufacture, nous avons tout lieu de craindre qu'il n'en résulte pour nous une perte réelle, si nous ne la prévenons de bonne heure par des moyens convenables.

Mais les privilèges dont les Suisses jouissent dans ce royaume méritent toute notre attention: en vertu de ces privilèges nous ne païons aucun droit d'entrée, ce qui peut nous permettre de livrer malgré les fraix de transport, nos toiles même à plus bas prix que les régnicoles ne peuvent établir les leurs. Nous ne pouvons donc nous empêcher de condamner diverses communautés de la Suisse, qui osent, sous prétexte de certaines droitures accorder les droits de bourgeoisie à des négocians étrangers, qui ne pensent point à jamais s'établir dans le pais, mais qui ne cherchent qu'à profiter pour leur propre intérêt des privilèges que les Suisses ont en France. De cet abus il pourroit enfin résulter des suites très facheuses, qui en privant nos manufactures de leur débit, leur porteroit un préjudice irréparable. Ce sont là des abus qui méritent toute l'attention du Souverain, & il n'est pas douteux que des ordonnances sur un sujet aussi important seroient d'une très grande utilité.

Les bonnets & les bas de lin se fabriquent en très grande quantité parmi nous, & procurent à nos faiseurs de bas, qui pour la plupart

part demeurent dans les villages, un profit considérable. Ci-devant cette marchandise avoit peu de débit, mais aujourd'hui elle en a beaucoup. Le lin du país n'est pas propre à cet usage, & l'on en tire pour l'ordinaire de *Silésie* & de *Westphalie* qui est plus beau, plus uni, plus léger, & qui revient à meilleur marché.

On fabrique encore parmi nous beaucoup d'étoffes, moitié lin, & moitié coton. On en a de toutes blanches, qui sont fines & larges. On en fait aussi de raïées, qui ont la chaîne rouge, sur laquelle on trame des raïes de toutes sortes de couleurs: d'autres qui sont à raïes étroites, ou quadrillées, dont les raïes tant dans la trame que dans la chaîne, sont de diverses couleurs. Mais toutes ont la chaîne de chanvre ou de lin, & elles imitent les fabriques de *Rouën*. On a même déjà porté fort loin cette imitation, & sur tout pour les fins raïées. Nous avons même cet avantage sur ces fabriques, que nous pouvons donner notre marchandise à meilleur marché, parceque nous ne païons pas autant qu'eux pour les droits d'entrée & de doüanes. Mais ils nous surpassent pour le filage & le tissu; leurs ouvriers d'ailleurs leur coûtent moins & ils sont plus commodément placés pour l'exportation.

§. 4.

Des manufactures de coton.

Le coton dont nous faisons le plus d'usage se tire du *Levant*. Les négocians de *Kempfen*, de *Schaffousen*, de *Zurich*, de *Genève* &c. le font venir de *Turquie*, ou des divers ports de mer de la méditerranée, & le vendent à nos manufacturiers & à nos tisserans. Le profit de cette branche de commerce, est maintenant assés petit, parceque le nombre des vendeurs est grand, le terme des paiemens fort reculé, & que les faillites fréquentes des fabriquans causent beaucoup de perte.

Il se file ou dans notre territoire, ou dehors. Les commerçans des villes ont leurs fileuses dans les villages où ils ont des commis qui livrent & reçoivent l'ouvrage, & lorsqu'il est filé, ils le vendent ensuite sous un modique profit aux tisserans. La plupart de ceux-ci ont de même des commis dans les campagnes tant du territoire, que du voisinage, & ils font filer. Cependant il n'y ont pas grand profit, le plus souvent même ils essuient des pertes considérables, par la raison qu'ils s'enlèvent imprudemment les uns & les autres leurs ouvriers, ou ils se les renchévissent, dès qu'il y a quelque apparence d'un débit favorable pour leurs toiles : d'ailleurs ils ne s'appliquent pas à leur négoce ou à leur métier

métier avec tout le soin qu'ils devroient. Il leur seroit donc plus avantageux de laisser aux commercans des villes le soin du filage, & de l'acheter d'eux, moiennant un prix & un profit raisonnable. Peut-être aussi que de cette manière, les droits de péages & de douanes s'aquiteroient plus fidèlement qu'il n'arrive pour l'ordinaire.

Les toiles de coton se fabriquent dans les villages. Ceux qui les font travailler sont des païsans qui vendent leurs marchandises aux négocians du païs, ou aux particuliers des villes voisines, ou aux fabriquans d'*Indiennes* qui viennent les acheter. Les négocians les revendent ou écrues, ou blanchies, & les envoient dans l'étranger; ou ils en fournissent aux fabriquans d'*indiennes* établis dans le païs.

Ces toiles sont de différentes largeur & finesse : les plus grossières ont cependant le plus de débit, parce qu'ailleurs on les fabrique plus fines que nous, & que les étrangers ne peuvent pas donner les grossières à si bon compte. On a lieu d'espérer qu'insensiblement nos manufactures se perfectionneront toujours d'avantage, soit à l'égard du filage & du tiffu, soit par la suppression de toutes sortes d'abus & de fraudes qui peuvent leur être en obstacle. Les réglemens Souverains ont déjà produit divers bons effets, & il n'est pas douteux

ceux que si l'on tient la main à leur exécution, & qu'on y apporte tous les éclaircissemens nécessaires, les toiles du païs acquerront une plus grande réputation, & qu'on prévienne la décadence dont nos manufactures sont menacées par le grand nombre de celles qui s'établissent dans l'étranger.

Il y a quelques années que tous les tisserans du Comté de *Lentzbourg* aiant été obligés d'indiquer la quantité de pièces de toiles de coton qu'ils travailloient annuellement, il s'est trouvé que dans ce seul territoire il s'en est fabriqué cent soixante & dix mille pièces. Si l'on ajoute encore environ trente mille pièces que les autres quartiers du bas-*Aargau* ont pu livrer, il en résulte le nombre de deux cent mille pièces. Il n'est pas possible de déterminer au juste, vu la quantité de fil étranger qu'on emploie, à quoi peut monter le gain de la main d'œuvre à cet égard pour le bas-*Aargau*. Mais afin de donner une idée aussi approchante qu'il est possible, du profit que ces manufactures procurent à notre territoire, j'estime que l'on peut mettre à quatre-vingt & dix mille pièces, le nombre des pièces de toiles de toute espèce qui se fabriquent actuellement parmi nous, sans le secours de mains étrangères.

20000. pièces , chacune de
quatre lb. de fil ; font

360000. lb. de fil, chaque livre
en général à demi goul-
den pour le filage,
fait, goulden 180000.

La façon du tisséran huit batz
pour chaque pièce 48000.

Au fabriquant pour ses peines
& ses fraix , &c. dix batz
par pièce 60000.

goulden 288000.

Il seroit difficile de trouver un genre d'oc-
cupation qui rapportât autant de profit à un
territoire d'aussi petite étendue qu'est le bas-
Aargau. Des enfans, des vieillards, & ceux
qui ne sont pas propres aux travaux de la
campagne, peuvent par là gagner commodé-
ment leur vie en plusieurs manières, il suffit
qu'ils veuillent travailler. Mais cette facilité
que les ouvriers ont à gagner, occasionne un
grand mal ; c'est qu'ils dépensent sans réflexion
des profits qui sont si faciles à faire : s'ils é-
toient plus sages, ils seroient plus soigneux
de se mettre par des épargnes hors d'état de
craindre les tems fâcheux qui peuvent sur-
venir.

Parmi le grand nombre des fabriquans de
toile,

toile, il s'en trouve très peu qui se soient enrichis par le trafic; le nombre même de ceux qui ont augmenté leur fortune est assez petit; & il en est beaucoup plus qui y ont perdu ce qu'ils avoient. L'ignorance à ne pas savoir calculer, la négligence à ne pas tenir ses affaires en ordre, le manque de capitaux suffisans pour attendre & vendre ses toiles à propos; de même que la paresse, le luxe & la débauche, sont les principales causes de ces mauvais succès.

Si tous les fabriquans de toiles étoient obligés à tenir leurs livres en bon ordre, eux-mêmes & ceux avec qui ils négocient en retireroient de grands avantages; puisque d'un côté, si chacun étoit obligé de tenir un compte exact de tout, il pourroit toujours voir & comparer l'état de son négoce, ses profits & ses pertes, ses dettes & ses prétentions: d'un autre côté, en cas qu'il survint une banqueroute, les intéressés pourroient toujours juger clairement en quoi consistent l'avoir & le devoir du discutant, & les prétentions de la femme: ce qui prévienendroit une infinité de fraudes qui se commettent tous les jours, & augmenteroit le crédit, la bonne foi & la confiance. Peut-être même feroit-il à propos d'empêcher que plusieurs paysans n'abandonnassent comme ils font la culture de leurs terres, pour avoir le nom & l'honneur de passer pour marchands fabriquans.

On

On a remarqué que le cours des droits, la manière de procéder dans les décrets ; & les fréquentes fêtes qui sont d'usage parmi nous, ne fournissoient pas peu d'occasions à divers fabriquans mal-intentionnés, de pratiquer leurs ruses & parvenir à leurs mauvais desseins. Si donc on châtoit sévèrement tous ceux qui dans un décret ne pourroient pas fournir un état juste de leurs affaires par leurs livres ; si l'on restreignoit le terme accordé aux débiteurs, & que l'on introduisit une forme plus abrégée pour les liquidations ; il régneroit en général plus de sûreté & de bonne foi dans le commerce. On a surtout remarqué que la différence qu'on met dans les décrets qui se font parmi nous entre les dettes courantes, occasionne tous les jours divers abus très préjudiciables au commerce : en donnant à chacune de ces dettes rang suivant leur datte, au lieu de les traiter toutes également & de les colloquer au sol la livre, il arrive que dès qu'un débiteur commence à perdre son crédit, chacun des créanciers prévient l'autre, afin de pouvoir être payé en première datte : tandis que si le contraire avoit lieu comme dans d'autres pays, où les obligations sont les premières à prétendre, & où par contre les dettes courantes, qu'on en ait poursuivi le paiement ou non, qu'elles soient de nouvelle ou d'ancienne datte, sont payées dans le même rang : alors les créanciers auroient plus de patience, & se montreroient plus traitables.

puis-

que par leur empressement & leurs poursuites, ils n'avanceroient pas plus que les autres. Le débiteur ne mettroit pas non plus en usage, tant de sourdes pratiques pour tranquiliser les créanciers les plus impatiens, & plusieurs qui peut-être auroient pu se remettre & faire honneur à leurs affaires, si on leur avoit accordé quelque délai ; n'auroient par conséquent pas sitôt abandonnés leur patrie.

Les fabriques d'indiennes se soutiennent depuis plusieurs années avec succès dans le bas-Aargau. On compte que dans les années médiocres, on imprime dans les diverses fabriques qui s'y trouvent, au moins trente mille pièces, qui sont expédiées dans l'étranger. Les toiles de coton qui se travaillent dans le pays y sont presque toutes employées, & nous ne faisons que très peu d'usage de toiles étrangères. Près de trois cens personnes de tout âge peuvent très bien y gagner leur vie. Quand on ne compteroit que trente sols par pièce pour la façon & le profit des fabriquans, déduction faite de tous les fraix & de l'achat des couleurs, on a déjà une somme de quarante cinq mille francs qu'on tire de l'étranger.

Nos manufactures ont beaucoup à craindre de celles qui s'établissent hors du pays, & particulièrement en France ; parce qu'il paroît qu'elles pourront porter plus haut que les nôtres la beauté de l'ouvrage, & le donner à meilleur marché. Nous devons donc donner
tous

tous nos soins pour empêcher que ces nouvelles manufactures n'obtiennent la préférence.

Les bonnets & les bas de coton comme ceux de lin, se fabriquent pour la plupart par les faiseurs de bas dans les villages. Il y a divers manufacturiers, qui suivant le tems & les circonstances en font travailler une quantité considérable pour la France, l'Italie &c. Un très grand nombre de personnes de tout âge & de tout sexe peuvent y gagner honnêtement leur subsistance. Le coton qui se file dans le pais n'est pas propre pour cet ouvrage, parce qu'il n'est ni assez uni, ni assez fin; aussi le fait-on venir des pais voisins. Si l'on veut que ces fabriques se soutiennent parmi le grand nombre d'autres étrangères, il faut chercher à se procurer principalement du fil plus beau & à meilleur marché.

S. 5.

Des manufactures de laine.

La plupart des bas & des bonnets de laine qui se fabriquent dans le bas - *Aargau* sont épais ou foulés, de différentes couleurs. Il s'en fait très peu à moitié foulés, & ce n'est que pour le pais.

Nous avons une fabrique de la première espèce qui ci-devant s'est distinguée & qui fournissoit une grande quantité de cette marchandise

dise. Mais aujourd'hui elle a beaucoup de peine à se soutenir, à cause du grand nombre de fabriques qui se sont établies dans l'étranger, & de la cherté des ouvriers qui se jettent dans les fabriques de coton. Au reste, tant les jeunes que les vieux peuvent trouver dans ces manufactures de laine, à gagner leur vie.

Les laines que l'on emploie se tirent du dehors, parce que le pays n'en fournit ni en quantité suffisante, ni à un prix convenable. Il est bien encore quelques autres petites fabriques qui travaillent des laines, tant du pays que de celles de dehors; mais comme elles n'exportent presque rien, nous les passons sous silence.

Nous avions autrefois une fabrique de camelots ou calamandres, qui fournissoit de très bonnes marchandises; mais elle n'a pu prospérer & se soutenir à cause des fabriques étrangères, & la cherté des ouvriers.

Si l'on pensoit dans la suite à établir dans le bas-*Aargau* quelques nouvelles manufactures de laine; non seulement il faudroit tâcher d'élever dans ce pays des brebis en plus grand nombre, afin qu'on pût se procurer aisément des laines à un prix plus modique; mais de plus il faudroit que les ouvriers fussent moins rares, & moins chers. Tant que les salaires seront à aussi haut prix, on ne doit pas penser à établir de nouvelles fabriques, parce qu'on s'ex-
poseroit

poseroit à des pertes certaines , tant pour leur établissement , que pour le débit de ses marchandises.

§. 6.

Des manufactures de soie.

Il n'y a dans le bas-Aargau aucune manufacture de soie , seulement on y fait des rubans tout de soie ou moitié soie & lin , des fleurêts de toutes sortes de couleurs , de dessins & de largeur. Les uns s'attachent à faire des ouvrages de durée pour l'usage de la Suisse & d'autres pays où l'on regarde à la solidité : d'autres n'en font que de légers , qui ont de l'éclat & qu'ils donnent à bon marché , pour l'Allemagne & la Russie , & d'autres pays où on les veut ainsi. Ces fabriques tirent encore un certain profit en teignant de la soie , & en la préparant pour être rendue propre à être filée , & ils la vendent ensuite : car pour la fabrique même des rubans , le gain n'est pas considérable , parce que les passementiers qu'on emploie , sont pour la plupart dans le canton de Bâle , & dans les territoires voisins. Cependant il y en a un certain nombre dans nos quartiers qui s'appliquent à cette profession.

Les fabriques très considérables dans ce genre établies à Bâle portent un grand préju-

dice aux nôtres, parce qu'elles sont plus à portée des passementiers, & qu'elles peuvent se contenter d'un profit plus modique, à cause du grand nombre de fonds qu'elles ont à eux, ou qu'elles peuvent trouver à un intérêt modique.

Un autre obstacle qui n'est pas de petite conséquence pour nos fabriques, c'est que les métiers qui coûtent cinquante jusqu'à deux cents goulden pièce, & qu'on remet aux passementiers à un intérêt très modique par année, sont mis souvent dans les décrets au rang des biens confiés; & comme d'autres dettes courantes. Ce peu d'assurance dégoûte les entrepreneurs de faire une avance aussi considérable à un ouvrier qui seroit d'ailleurs entendu, mais pauvre. Il seroit donc très avantageux que les réglemens faits à Bâle à cet égard, fussent suivis parmi nous, & pour prévenir toute fraude il n'y auroit qu'à ordonner que tous les métiers remis sur ce pied, fussent inscrits dans les Secrétaireries Ballivales. Lorsqu'un ouvrier seroit banqueroute, le métier seroit rendu au propriétaire, de même que la soie qui consteroit lui avoir été confiée pour son ouvrage.

§. 7.

Des métiers ou professions.

Nos mégissiers travaillent toutes sortes de
cuirs

cuirs tannés & de maroquins de diverses couleurs, avec des peaux de veaux, de moutons, de chèvres & autres, qu'ils achètent dans le pays & dans le voisinage. Le nombre de ces artisans est encore assez grand, mais le gain qu'ils font n'est pas aussi considérable qu'il étoit autrefois, lorsque les matières ou marchandises crues n'étoient pas si chères, & que le débit s'en faisoit plus aisément & plus avantageusement. Actuellement ils vendent leurs cuirs & leurs peaux à leurs voisins qui les recherchent plus ou moins suivant les circonstances. Ils ne manquent pas de bons & de sages réglemens dont l'exécution sert à maintenir parmi eux le bon ordre & la bonne foi.

Les tanneurs parmi nous préparent toutes sortes de cuirs pour fouliers, & de cuirs de *Russie*, de peaux crues de bœufs, de vaches & de veaux, qu'ils tirent soit du pays, soit des lieux voisins. Leur nombre est encore assez considérable, mais le profit qu'ils y ont n'est plus le même qu'auparavant. Ils vendent leurs marchandises partie dans le bas-*Aargau*, partie chés l'étranger. Ils ont de la peine à trouver à un prix modique les écorces nécessaires pour le tan.

Les couteliers étoient ci-devant parmi nous en grand nombre, principalement à *Aarau*, puisqu'on comptoit dans cette ville jusqu'à quatre vingt maîtres qui tous s'enrichissoient.

Mais depuis que les Allemands, les Anglois & les François, fournissent presque tous les païs de leurs ouvrages, cette profession est tout-à-fait tombée parmi nous; & présentement il ne se trouve à *Aarau*, où les meilleurs ouvrages se fabriquoient, à peine encore quarante maîtres, qui même pour la plupart ont beaucoup de peine à se soutenir. Ils travaillent toutes sortes de marchandises tant en fin qu'en commun: Ils les vendent pour l'ordinaire aux merciers qui courent les foires, & qui les portent dans toute la Suisse. Ils ont quelquefois des commissions des marchands quincailliers établis dans les grandes villes. On pourroit beaucoup perfectionner cette profession, en faisant usage de la machine à polir des Anglois, ou d'autres inventions qui abrègent ou perfectionnent l'ouvrage. Ce seroit aussi un grand avantage pour les couteliers, s'ils pouvoient se procurer du charbon de terre, au lieu de charbon ordinaire qui est toujours cher.

Le nombre de nos chaudronniers est encore assez grand, & ils peuvent tous en général se bien entretenir. Ils fournissent le bas-*Aargau* de leurs utensiles de cuivre & de fonte; ils assortissent aussi quelques chaudronniers qui débitent leurs ouvrages hors du territoire.

Nos armuriers font non-seulement des armes

mes à feu pour le bas-*Aargau*, ce qui à peine fourniroit à leur entretien ; mais ils font encore toutes sortes d'ouvrages d'acier ; comme des mouchettes , des boucles , & divers petits outils &c. qu'ils vendent tant dans le territoire que dehors. A l'aide du polissoir dont j'ai déjà parlé , & d'autres inventions propres à abréger l'ouvrage , ils pourroient travailler plus proprement & à meilleur compte , & augmenter par là beaucoup leur débit.

Nos teinturiers doivent être distingués en deux classes : les uns travaillent en commun & seulement pour l'usage du pais ; les autres ne travaillent qu'en fin , & presque uniquement pour les fabriques , qui n'ont pas leur teinture particulière. Cette profession est très utile , & étroitement liée avec les manufactures ; puisque la beauté & la solidité des couleurs , & leur bon marché , contribuent principalement au débit des marchandises. Cet art est déjà parvenu à un haut degré de perfection parmi nous ; cependant on pourroit à divers égards le perfectionner d'avantage. Il faudroit pour cela s'appliquer à la culture & à la préparation des divers ingrédiens qui entrent dans les couleurs dont nous nous servons , & y joindre des connoissances plus étendues de la chymie.

Nous avons divers autres artisans qui la plupart travaillent pour l'usage du pais , mais

qui vendent aussi aux étrangers une partie de leurs ouvrages ; comme les orfèvres en or & en argent, les potiers d'étain, les fondeurs, les chapeliers, les pelletiers, les felliers, les éguilletiers, les peigniers, les tourneurs, les menuisiers, les potiers de terre &c. Mais comme le débit de leurs ouvrages n'est pas bien considérable, il suffit de les indiquer, & d'observer que si quelques unes de ces professions pouvoient fournir leur ouvrage aussi bon, & à un prix aussi modique que les étrangers ; non seulement il sortiroit moins d'argent du bas - *Aargaii*, mais encore il y en entreroit d'avantage.

§. 8.

Des diverses branches de notre commerce.

Il se fait dans le bas - *Aargaii* trois genres de commerce. Premièrement on achète & on exporte des productions des terres & des arts du pais. En second lieu, on achète des productions étrangères & on les débite hors du territoire. Enfin, on achète des marchandises étrangères pour les vendre à l'usage du pais.

On a déjà pu remarquer quelles sont les productions des terres de ce pais, & les matières qui s'y préparent pour être exportées ailleurs. Le débit s'en fait par les paisans & les fabriquans, ou par les artisans eux-mêmes

mes qui vendent leurs ouvrages à des marchands étrangers ; nous ne nous arrêterons pas à détailler cette espèce de débit. Il y a aussi divers négocians du pais qui achètent ces marchandises façonnées pour leur propre compte, afin de les vendre ensuite aux étrangers, lorsqu'ils peuvent y trouver un profit honnête. Enfin, nous en avons qui achètent par commission pour le compte des étrangers : ils ont une petite provision, ils profitent par les avances qu'on leur fait, & sur le terme des paiemens. Ces négocians & ces commissionnaires sont les mêmes personnes. Tous nos commerçans achètent pour leur compte & pour le compte des étrangers, & ces deux manières de négocier sont assez avantageuses, & même nécessaires, pour le progrès des arts en particulier. Les commissions épargnent au marchand éloigné beaucoup de peines & de fraix, & le négoce procure aux manufacturiers lorsque leurs marchandises n'ont pas cours, un débit commode, facile & assuré, qui les met en état de continuer leur fabrique, ce qu'ils ne pourroient faire, s'il falloit attendre les négocians étrangers. Cependant il faut aussi convenir qu'il en résulte quelques inconvéniens. Lorsque la marchandise, les toiles de coton par exemple, ne sont pas demandées, & que les fabriquans ont besoin d'argent pour paier leurs ouvriers, les négocians achètent à trop bas prix, & souvent à perte. C'est là un mal inévitable, puisqu'on ne sauroit forcer l'écoulement de

quelque marchandise que ce soit. D'ailleurs l'acheteur court le risque d'avoir longtems en magasin un article dont la vente est actuellement suspendue, & il vaut mieux encore que le négociant du pais ait le profit, que si le fabricant forcé de vendre étoit entièrement à la discrétion de l'étranger. Quoiqu'il en soit, je ne vois à cela d'autre remède sinon que personne ne se mette fabricant, s'il n'a pas des fonds suffisans pour son entreprise, & qu'il ne soit en état de tenir ses livres en bon ordre.

Les marchandises tirées du dehors, qui n'exigent ni travail, ni préparation, & qu'on exporte ailleurs, ne forment pas un objet de commerce considérable, la situation du pais n'étant pas favorable. Cependant si le plan formé depuis longtems de construire & d'abrèger les routes pour le passage des *Pais-bas*, & de l'*Allemagne* en *Italie*, venoit à s'effectuer, il en résulteroit certainement diverses nouvelles branches de commerce, & particulièrement pour les épiceries. Si deplus on permettoit l'achat des vins & des productions étrangères pour les déposer dans des magasins destinés à cet usage, jusqu'à-ce qu'on les exportât ailleurs, on pourroit encore en faire un objet considérable de commerce.

Les marchandises que l'on conduit dans le *bas-Aargau*, sont ou celles qui servent à l'usage
des

des manufactures, comme par exemple, le coton. On y fait aussi entrer du chanvre, du lin & de la laine préparés; toutes sortes de filatures, des étoffes de soie, des toiles de lin & de coton, des couleurs & des métaux de toute espèce &c. On y mène encore des marchandises uniquement destinées à l'usage du pays, comme des étoffes de laine, toutes sortes de soieries, de galanterie & de mode; des épiceries, de la quincaillerie, du fer, de l'acier, & d'autres semblables, dont l'entrée est si considérable, que le pays feroit bientôt épuisé, si le commerce & les arts ne procuroient d'ailleurs de l'argent. Nos négocians tirent toutes ces marchandises des pays éloignés, & les vendent aux fabriquans, aux artisans & aux détailliers; ou ils les font passer dans les villes voisines,

Les détailliers vendent aux habitans du pays de même qu'aux étrangers, pour leur usage, toutes sortes de marchandises ouvrées & fabriquées dans le pays ou dehors. Leur nombre est fort grand dans les villes, parce que plusieurs bourgeois ne pourroient vivre autrement. Il n'est même presque point de village qui n'ait un ou plusieurs de ces boutiquiers, qui sont en même tems les colporteurs & courent les foires. Leur grand nombre ne peut que causer du préjudice au pays, en ce qu'ils favorisent trop le débit des marchandises étrangères;

gères, qui font sortir beaucoup d'argent. Cette fureur pour le négoce, qui va toujours en croissant, & qui a même gagné le païsan, est surtout très ruineuse; en ce qu'elle diminue les bras destinés par la naissance à la culture de terres, outre que les droits de péage & de douanne, ne s'acquittent pas aussi exactement par ces sortes de marchands, que par ceux qui sont établis dans les villes, vû que la plupart de ces marchands de village portent sur le dos leurs marchandises, & évitent les lieux de péage. Si donc l'on ne permettoit aucune boutique dans les villages distans à deux lieues des villes, il y en auroit encore de reste. Qui ne fait d'ailleurs que les païsans sont déjà en possession de la plupart des professions & des manufactures, en sorte que les commerçans & les fabriquans des villes, ne peuvent plus tenir à côté d'eux; en partie à cause qu'ils se procurent à plus bas prix le bois, le charbon, les ouvriers &c. & en partie à cause de leur façon de vivre beaucoup moins dispendieuse. Ils ont outre cela des ressources dans la culture des terres, dans le nourri des bestiaux, ce que les gens de la ville n'ont pas. Tout cela bien considéré, je me persuade qu'il n'y auroit point d'injustice, à accorder aux villes quelques privilèges à cet égard. Autrement une bonne partie du commerce & les arts les plus recherchés, deviendront le partage des païsans, & il en restera un trop petit nombre pour cultiver les terres, & pour travail-

travailler à la journée, jusqu'à ce qu'enfin le mal fera irréparable.

Outre les marchands du pais, il y en a encore d'étrangers, qui fréquentent nos foires, où ils vendent toutes sortes de marchandises du dehors. Il arrive même assez souvent, que pour avoir des marchandises de fantaisie & à plus bas prix, on fait venir du dehors ce dont on a besoin pour son usage, ou l'on attend d'en faire emplette dans les foires.

§. 2.

Ce qui peut favoriser le commerce & les arts.

Il a déjà été remarqué que notre territoire n'est pas aussi avantageusement situé pour le commerce que divers autres pais, que les productions naturelles de notre terrain ne suffisent pas à beaucoup près pour nous procurer tout ce qui nous est nécessaire, & que l'activité & l'industrie ranimées chés nos voisins, menacent nos manufactures & nos arts d'une décadence prochaine. On a donc plus sujet que jamais, de veiller sur la conservation de nos avantages actuels, & de travailler s'il est possible à les augmenter. Dans ce dessein, nous devons nous appliquer avec tout le soin possible à perfectionner nos arts, à rendre nos ouvrages plus beaux, plus achevés, à leur

leur donner de la variété, & à nous mettre en état de les fournir au prix le plus modique.

Parmi les arts que nous avons exercés jusqu'ici, il n'en est aucun qui ne pût gagner du côté de la beauté, du goût & même de la solidité. C'est ce que prouvent plusieurs manufactures étrangères qui surpassent les nôtres à ces divers égards, & qui par là empêchent considérablement notre débit. Il seroit surtout avantageux, que l'on pût faire naître plus d'émulation parmi nos artisans, & les engager à donner à leurs ouvrages toute la perfection possible, afin de mieux imiter les étrangers, ou même les surpasser.

On objectera peut être que cela n'est pas nécessaire, & qu'il n'y a qu'à continuer à travailler sur le pied qui jusqu'à présent a rapporté le plus de profit. Mais cela ne prouve point qu'un marchand qui recherche des marchandises plus fines que nous ne les fournissons ordinairement, veuille continuer à se pourvoir des nôtres, lorsqu'il pourra en tirer d'ailleurs d'un débit plus assuré & mieux assorties. Et n'est-il pas certain qu'en finissant nos ouvrages, ils seroient plus recherchés, & qu'ainsi nous y trouverions un profit plus sûr ? Mais accordons qu'il y ait actuellement plus d'avantage à se tenir aux marchandises communes ; ne seroit-ce pas toujours un grand avantage,

si

si chaque fabricant ou artisan s'étudioit à acquérir toute la capacité & l'habileté possibles, afin que si les circonstances venoient à changer, il pût se diriger en conséquence & perfectionner suivant les cas ses ouvrages par quelques changemens ou quelques inventions ?

Non. seulement il fort moins d'argent d'un pais pour les différens besoins de la vie, lorsqu'il y a diverses espèces d'artisans, mais encore, il est manifeste que si l'un des arts vient à tomber, on peut s'attacher à un autre. Cette variété dans les arts contribue encore à exercer & à aiguïser l'esprit, & il arrive quelquefois que l'on emprunte de l'un, ce qui est très utile à l'autre ; & quand de cette manière les négocians du dehors peuvent en même tems se fournir de tout ce qu'ils ont besoin, & épargner par là même leurs voyages, leurs écritures & leurs correspondances, il résulte nécessairement un plus grand débit pour toutes les marchandises.

Il est encore plusieurs professions que l'on ne connoit pas parmi nous, ou qui sont négligées, & qui pourroient peut-être s'introduire avec moins de difficulté qu'on ne se l'imagine. Mais si même il se trouve des personnes propres à faire de nouvelles entreprises, il leur manque pour l'ordinaire l'occasion,

sion, le courage, ou les fonds suffisans pour mettre au jour leurs talens.

Le prix modique contribué encore beaucoup à la perfection des arts, puisque les marchandises qui à égalité de bonté & de beauté, sont à meilleur marché, ont toujours la préférence. C'est aussi là le grand point de vue de tous les commerçans, de tous ceux qui fabriquent eux-mêmes la marchandise, ou qui la font travailler. Diverses circonstances peuvent y contribuer. Premièrement, en perfectionnant la culture des productions du pays nécessaires aux manufactures, on épargneroit beaucoup des fraix de commission, de transport, & on ne seroit point exposé aux interdictions, au monopole, & aux vexations des étrangers, comme il n'arrive que trop souvent. En second lieu, le bon marché des ouvriers. C'est ce qui arrive, lorsque les denrées sont à bas prix, qu'il y a beaucoup d'ouvriers, & que par certaines inventions, on peut abréger l'ouvrage & épargner les bras. On ne sauroit donc rien faire de mieux, que de profiter de toutes celles qui ont été imaginées jusques ici, puisque nos journaliers sont chers & que le nombre en est petit, & nous en avons un très grand besoin pour les travaux de la campagne. Enfin, il seroit à souhaiter que l'intérêt des fonds fut modique, afin que ceux qui voudroient former quelque entreprise & l'exécuter

ter convenablement, puissent se soutenir avec les étrangers.

Il y auroit divers moïens pour parvenir à ce but. Des primes proposées pour toutes sortes d'arts, des prix & des récompenses pour ceux qui les perfectionneroient ou qui inventeroient quelque machine, réveilleroient sans doute à l'envi l'émulation, & exciteroient tous les ouvriers, chacun suivant son industrie. On verroit éclore par là bien des découvertes qui sans cela seroient restées ignorées. Seroit-il impossible d'avoir sur nos arts & sur notre commerce, des règles particulières & un code de loix à l'exemple des autres païs? Je suis assuré que si les préposés tenoient main à l'observation de ces réglemens, il en résulteroit plusieurs avantages, & qu'on prévien droit diverses ruses & quantité de fraudes qui se commettent de la part des ouvriers. Il faudroit prescrire une bonne méthode à tenir les livres, & une sévérité exemplaire envers ceux qui y contreviendroient: c'est ainsi qu'on affermiroit la confiance entre les étrangers & ceux du païs, & qu'on donneroit de la consistance & des succès plus assurés à toutes sortes d'entreprises. Je voudrois encore qu'on donnât aux jeunes gens une éducation qui tendit à perfectionner les talens naturels des habitans. Nous ne manquons point de génie pour les arts

arts & les mécaniques, il n'y a qu'à le cultiver; cet article mériterait une attention toute particulière de la part des villes qui ont des collèges, & il vaudrait bien la peine qu'ils fussent dirigés de façon, que la jeunesse pût non-seulement apprendre à bien écrire, à dessiner, à chiffrer, & à tenir les livres, mais encore qu'elle y étudiât diverses langues modernes, & les premiers principes des sciences: il en résulterait certainement dans la suite des tems les effets les plus heureux. En particulier l'étude de la chymie, de la géométrie, & des mécaniques, les conduirait à des découvertes très utiles, elle leur ouvrirait l'esprit, & les mettrait en état de remplir le genre de vocation qui leur conviendrait.

Il faudrait dans les villages instruire les jeunes gens à divers ouvrages, à filer, à tisser, & à d'autres semblables, suivant la meilleure pratique. Enfin il ferait à propos d'établir quelques maisons de correction & de force, pour y enfermer les déréglés, les vagabonds, les mendiants, & où on les ferait travailler. Ce sont là tout autant de moyens que je crois très propres à faire fleurir les arts & le commerce.

I. L. W.